



LA MUNICIPALITÉ ROULE PLUS « VERT » GRACE À L'ÉTHANOL



Dans la lignée des mesures qu'elle a déjà prises en faveur de la préservation de la planète (l'installation de ruches, la gestion différenciée, les vélos à assistance électrique, le nouveau marché plus bio dans les cantines, etc.), la ville de Pont-Sainte-Maxence a commencé à équiper ses véhicules avec des kits à l'éthanol.

En effet, dans un contexte lié aux dérèglements climatiques que nul ne peut nier après le nouvel épisode caniculaire de cet été, il apparaît plus que jamais nécessaire de trouver de nouvelles énergies pour se déplacer. La filière bioéthanol apparaît pour beaucoup et aussi pour la mairie de Pont-Sainte-Maxence comme une solution alternative aux énergies fossiles intéressante.

À l'heure où rouler « plus propre » et « moins cher » sont devenus des enjeux prioritaires, les automobilistes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux carburants contenant du bioéthanol.

L'éthanol (E85) est produit par fermentation et distillation de produits végétaux (betterave, canne à sucre, etc.).

E85 pour 85% d'éthanol et 15% de SP95.

Les kits éthanol ont plusieurs avantages :

1. Gain économique : 30 à 40 % d'économie annuelle en carburant pour chaque véhicule avec un amortissement du kit en 30 mois (moyenne suivant le type de véhicule et au nombre de kilomètres parcourus dans l'année) le prix de l'éthanol de 0,70 € / l est très avantageux ;

2. Moins polluant, principalement pour le CO², gaz à effet de serre (1 litre de bioéthanol produit 70% moins d'émissions de gaz à effet de serre qu'1 litre d'essence) ;

3. Indice d'octane (105) plus élevé que celui de l'essence (95) (meilleures combustions à haut régime) ;

4. Montage du kit simple et rapide.

Des stickers seront collés sur les véhicules roulant en E85 afin de faire la promotion de cette énergie et souligner l'engagement fort de la municipalité.

Le montant total pour les 4 véhicules s'élève à près de 4 000 euros.